



## BELLE-TERRE PREND VIE !

Déjà une année que les premiers habitants de Belle-Terre ont pris possession de leurs logements. Les écoliers connaissant désormais le chemin, l'école du quartier a quant à elle vécu sa deuxième rentrée scolaire. Petit à petit, commerces et commodités prennent eux aussi leurs quartiers au sein de Belle-Terre. Les aménagements paysagers sont désormais finalisés et la végétation se densifie.

### BREF, BELLE-TERRE PREND VÉRITABLEMENT VIE.

Il s'agit maintenant de VIVRE Belle-Terre ! Notamment en y faisant ses courses, en participant à la mise en place d'une association de quartier, en utilisant les services proposés par Belle-Terre Info, un service développé par le Comptoir Immobilier, qui assure la gestion des immeubles. Grâce à un partenariat avec la Ville de Thônex et le Comptoir Immobilier, une rencontre est prévue autour d'un petit-déjeuner convivial entre voisins, le **samedi 10 décembre de 9h à 12h**.



LE PROJET EN IMAGES



## BELLE-TERRE, SES COMMERCES

### ACTUALITÉ N°1

#### Le Quartier Belle-Terre a accueilli ses premiers commerces !

Denner a inauguré son nouveau magasin au début du mois de juillet. Le Crossfit Belle-Terre a encouragé ses premiers clients dès cette fin octobre. Une podologue prépare son cabinet pour une ouverture prochainement. Les arcades destinées à accueillir une épicerie, un atelier de vente et réparation de vélos ainsi qu'une salle de boxe sont actuellement en cours de travaux. Une pharmacie dotée de cabinets

médicaux pour des consultations prendra place à côté de Denner en 2023. D'autres commerces sont encore en cours de discussion et projettent de s'installer dans le courant 2023 pour apporter au quartier de nouvelles activités.

Pour garantir une cohésion entre les commerces et développer la vie du quartier, une association des commerçants pourrait se constituer au premier semestre 2023.



## MOBILITÉ À BELLE-TERRE

### ACTUALITÉ N°2

Les infrastructures en place permettent aux habitants, commerçants et aux visiteurs de se déplacer aisément dans ce nouveau quartier. Le mail central, limité à 30 km/h, dispose de trois arrêts de bus TPG que desservent trois lignes régulières (lignes 1, 9 et 32), d'une piste cyclable, d'une zone piétonne centrale, de larges trottoirs. Le mobilier urbain permet de faire une petite pause et d'apprécier l'environnement du quartier. Un parking public doté d'une centaine de places est accessible en tout temps

à des tarifs avantageux notamment le soir et le week-end. Le quartier est bordé de cours champêtres pour profiter pleinement de la tranquillité et de la campagne environnante, mais aussi pour déambuler en direction des principales infrastructures thônesiennes: écoles, salle des fêtes, piscine, maison de quartier, Mairie, etc.

Pour les habitants, les commerçants et les visiteurs, le stationnement des véhicules est prévu intégralement

en sous-sol afin de préserver les espaces extérieurs, d'offrir un lieu de vie convivial comprenant des aménagements, des esplanades, des jardins et des aires de jeux. Les immeubles sont aussi dotés de locaux vélos équipés pour faciliter leur stationnement et leur usage au quotidien.



**SE DÉPLACER À  
BELLE-TERRE**



## RAPPEL DES BONNES PRATIQUES À BELLE-TERRE

### ACTUALITÉ N°3

Belle Terre offre un cadre idyllique et paisible. Pour garantir cette tranquillité et conserver un environnement agréable et contribuer au bien-être de tous, l'ensemble des habitants est invité à respecter quelques règles de vie et de bienséance. Vous trouverez l'ensemble des informations et recommandation pour l'intérieur et l'extérieur dans le lien ci-dessous.



**LE GUIDE DES  
BONNES PRATIQUES  
À BELLE-TERRE**



## LE PAVILLON DES JARDINIERS

ACTUALITÉ N°4

Actuellement en cours, la construction du Pavillon des Jardiniers est un projet connexe à celui de l'aménagement des espaces publics. Situé à l'entrée du quartier, entre la route de Mon-Idée et l'allée Belle-Terre, ce bâtiment permettra d'accueillir dès le début 2023 un centre de voirie communal destiné à l'entretien des espaces publics ainsi que des locaux techniques pour les SIG et le E-BUS (en vue de la recharge des bus électriques qui devraient desservir le quartier à l'horizon 2025).

Le Pavillon des Jardiniers est la résultante du défi visant à l'intégrer de manière harmonieuse au sein du quartier. Le Pavillon des Jardiniers dévoile dès à présent aux promeneurs sa façade en bois lasurée bleue, ses lignes courbes et sa toiture éclairée depuis l'intérieur. Par ailleurs, le bâtiment comprendra une fontaine sur la façade.



## L'ÉVÉNEMENT DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

ACTUALITÉ N°5

### AGENCE COMPTOIR IMMOBILIER / ARCADE COHÉSION SOCIALE - VILLE DE THÔNEX



Le Comptoir Immobilier a souhaité ouvrir une nouvelle agence au cœur de Belle-Terre. L'équipe de Belle-Terre Gérance assure la gestion des aspects administratifs et techniques liés aux locations des habitants et des commerçants. Mais bien plus encore, l'équipe de Belle-Terre Info sera dédiée à la vie de quartier. Véritable plateforme de communication et d'échange, de services à l'habitant, elle aura pour mission de communiquer des informations utiles sur la vie locale, de favoriser l'organisation d'animations et d'ateliers didactiques, ou de proposer, en partenariat avec des prestataires, des services utiles tels qu'un point pick-post, un service de pressing, la distribution de paniers maraîchers, un service de manutention

ou de nettoyage notamment. Une collaboration étroite est mise en place avec le service de la cohésion sociale de la Ville de Thônex, très impliquée dans le projet et qui pour sa part ouvre une Arcade Cohésion Sociale également dans le quartier.

A ce sujet, ne manquez pas l'événement « Bienvenue à Belle-Terre » le samedi 10 décembre de 9h à 12h. Les portes du Comptoir Immobilier Agence Belle-Terre et de l'Arcade Cohésion Sociale de la Ville de Thônex vous seront ouvertes. De nombreuses activités vous y attendent !



**DÉTAILS DE L'ÉVÈNEMENT**

#### LES ASSOCIATIONS:

Pour permettre aux habitants de prendre leurs marques et s'intégrer durablement dans leur nouvel espace de vie, le service de la cohésion sociale de la Ville de Thônex a organisé un parcours découverte depuis Belle-Terre jusqu'au centre de la ville, le samedi 15 octobre dernier. Une trentaine de participants ont pris part à l'événement, dont de nombreux habitants du nouveau quartier.

Par ailleurs, le service de la cohésion sociale souhaite promouvoir, en partenariat avec Belle-Terre Info, la création d'une association de quartier dans le courant de l'année prochaine. Une démarche participative sera menée en 2023 permettant d'impliquer les habitants dans la vie de quartier, afin de contribuer à sa richesse humaine. Plus d'informations seront fournies aux résidents durant l'année prochaine.

## BELLE-TERRE - ETAPES 2 & 3 - DE QUOI S'AGIT-IL ?

## ACTUALITÉ N°6

La deuxième étape du projet Belle-Terre permettra de poursuivre le développement du quartier avec la construction de 1'000 logements supplémentaires et la mise à disposition de nouveaux services. Ceux-ci seront répartis sur deux pièces urbaines, situées de part et d'autre des immeubles existants, entre l'allée Belle-Terre et la forêt de Belle-Idée. Ils font l'objet d'un co-développement, impliquant de nombreux acteurs : Batima Suisse SA, C2I SA, un consortium de 4 coopératives (L'Habrik, Fomhab, OxyMORE et Cooplog), la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) et la Ville de Thônex au travers de sa Fondation communale pour le logement.

La 3ème étape engendrera la réalisation d'environ 1'000 logements supplémentaires par le consortium de coopératives CASE (CODHA, Les Aîles, SCHS, Equilibre) la CPEG, la Fondation pour le logement Emma

Kamacher ainsi que la Ville de Thônex. Que ce soit pour l'étape 2 ou 3 du projet, le processus de travail choisi par l'ensemble des acteurs est inédit, tant il se veut exemplaire en réponse aux enjeux du bien vivre ensemble et du développement durable.

Répondant aux objectifs du plan climat cantonal et des ambitions communales, une série d'études prospectives abordent des thématiques telles que l'eau, l'énergie, la réduction d'émission de CO2, la protection de la biodiversité, la valorisation des déchets, la stratégie de mobilité ou encore la programmation des activités commerciales, sociales et culturelles.

Afin d'enrichir ces réflexions, un processus participatif est en préparation pour permettre aux usagers actuels et futurs du quartier d'apporter leurs expériences et connaissances tout au long du développement du projet.

Le calendrier prévisionnel pour ces prochaines étapes prévoit que les premiers logements de la deuxième étape soient livrés à l'horizon 2027 et ceux de la 3ème à l'horizon 2030. Ces développements seront accompagnés d'une augmentation de l'offre en transports publics avec une ligne BHNS (bus à haut niveau de service) ainsi que d'une extension des infrastructures scolaires (actuellement à l'étude).

